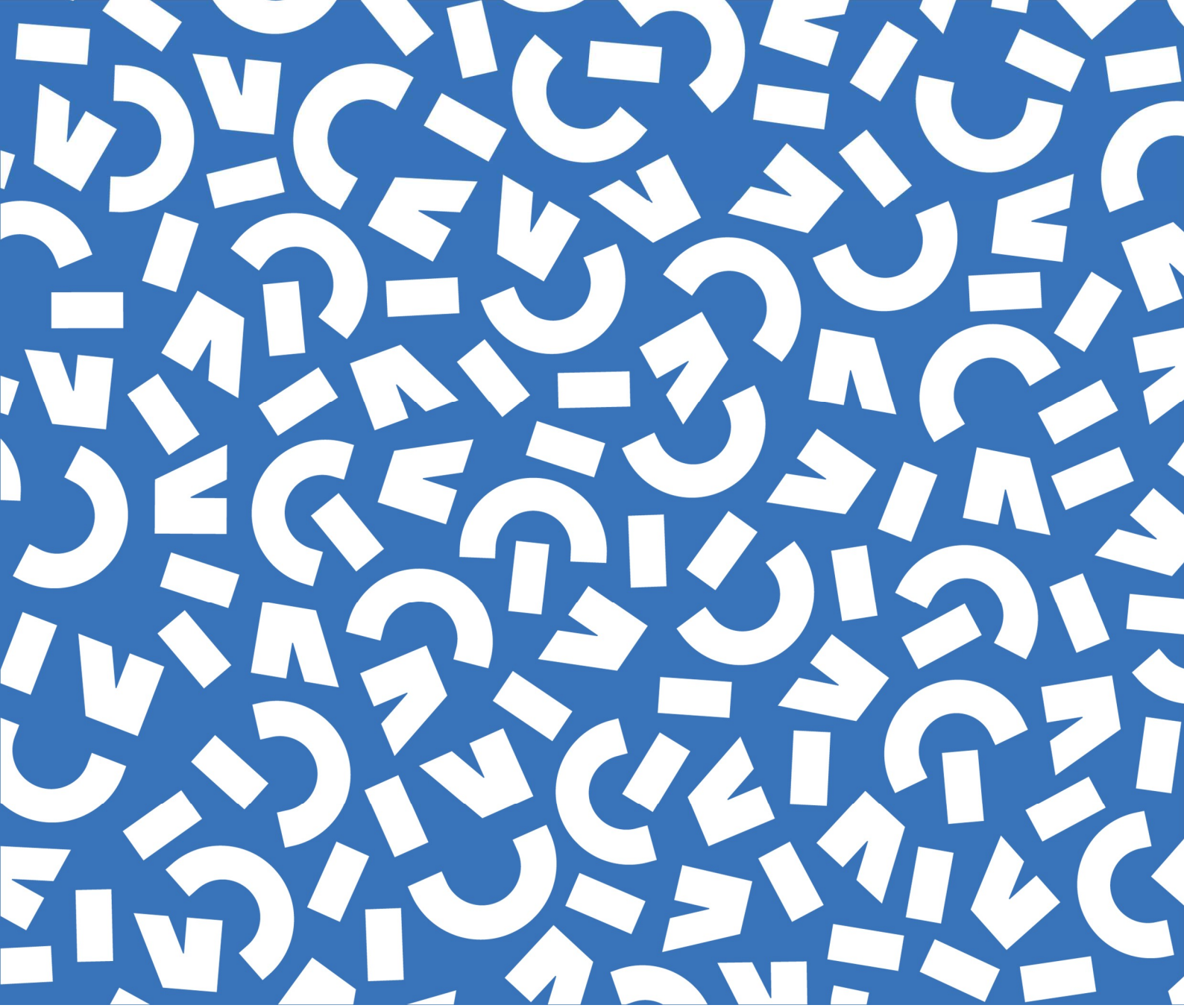

Programme CVEC 2025

Axes stratégiques et répartition

Nantes Université

Le périmètre de la CVEC

La contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention (Article L. 841-5 du code de l'éducation).

Le conseil d'administration de l'université approuve le bilan de l'année écoulée et **vote la programmation des actions** financées par le produit de la contribution de vie étudiante et de campus, **et les projets.** Ces éléments sont communiqués au recteur d'académie (Article L. 841-9 du code de l'éducation).

Le président associe les différents services chargés de la vie étudiante, les représentants des étudiants au conseil d'administration de l'établissement ou à l'organe en tenant lieu et les représentants des étudiants du conseil compétent en matière de vie étudiante, les associations d'étudiants mentionnées à l'article L. 811-3, le centre régional des œuvres universitaires et scolaires territorialement compétent ainsi que des personnalités extérieures, à l'élaboration du programme, des projets et du bilan.

La délibération du CA du 21 juin 2019 détermine les compétences et la composition de la commission de suivi de la CVEC de Nantes Université.

Excepté les situations réglementaires donnant lieu à exonération, la contribution est due chaque année par les étudiantes et les étudiants lors de leur inscription à une formation initiale à l'université. Son montant est fixé chaque année par un décret qui précise également la fraction du produit de la contribution attribuée aux centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires et les modalités de sa répartition dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

Textes de référence

- Loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants, dite loi ORE
  Décret n° 2018-564 du 30 juin 2018 relatif à la contribution prévue à l'article L. 841-5 du code de l'éducation
- Décret n° 2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus
- Circulaire sur la contribution à la vie étudiante et de campus du 21 mars 2019
- Circulaire sur l'engagement, l'encouragement et soutien aux initiatives étudiantes du 23 mars 2022 *(se substitue à la circulaire n° 2017-146 du 7 septembre 2017 relative à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur sous tutelle directe du ministère en charge de l'enseignement supérieur, et annule et remplace la circulaire n° 2011-1021 du 3 novembre 2011 relative au développement de la vie associative et des initiatives étudiantes)*
- Décret n° 2022-1509 du 1er décembre 2022 portant modification des dispositions relatives à la contribution de vie étudiante et de campus
- Décret n° 2024-777 du 8 juillet 2024 portant modification de la répartition du produit de la contribution de vie étudiante et de campus

Axes de travail SDVEC et programmation CVEC

La rédaction du premier schéma directeur vie étudiante et de campus de Nantes Université permet de réaffirmer la place des étudiants et des personnels au cœur du projet transformant de l'établissement Nantes Université, pour une université durable, excellente et ouverte. La programmation CVEC vient en soutien du déploiement du SDVEC.

N° axe de travail SDVEC	Thématique des projets à développer dans le cadre du programme CVEC 2024	Thématique CVEC principale
1. Favoriser le bien-être 1.1 Prendre soin **1.1.1 Consolider les actions en faveur de la santé étudiante (prévention et soin)**	Créer des antennes SSE, améliorer les dispositifs de prévention santé mentale, développer les actions de prévention collective / santé publique (ERS) et événements de sensibilisation	Prévention et soin au service de la santé des étudiants
1. Favoriser le bien-être 1.1 Prendre soin **1.1. 2 Porter un axe fort activité physique – santé**	Etablir un plan de communication et actions de lutte contre la sédentarité (design actif), étudier le projet de création d'une maison sport-santé, développer l'offre inclusive du SUAPS	Développer la pratique sportive des étudiants
1. Favoriser le bien-être 1.1 Prendre soin **1.1. 3 Déployer des actions en faveur des diversités, de l'inclusion et de l'accompagnement aux situations de handicap**	Soutenir le relais handicap, mettre à jour du schéma directeur du handicap, développer les actions de sensibilisation, développer l'accessibilité numérique et inclusive, étudier la création d'une application facilitant les mobilités pour les étudiants en situation de handicap sur les campus	Améliorer l'accueil des étudiants
1. Favoriser le bien-être 1.2 Réduire les inégalités **1.2.1 Favoriser les solidarités**	Favoriser le réemploi (BOBUN, etc.), lutter contre les précarités menstruelle, énergétique et numérique, organiser des actions de communication pour lutter contre le non recours aux aides, soutenir les épiceries solidaires, jardins et potagers, favoriser les échanges de services et d'aide (application), renforcer l'adéquation entre la nature des emplois étudiants et les études	Favoriser l'accompagnement social des étudiants
1. Favoriser le bien-être 1.2 Réduire les inégalités **1.2.2 Lutter contre les violences sexistes et sexuelles**	Organiser des fresques de sensibilisation, déployer le plan d'action égalités, soutenir la cellule d'écoute (enquêtes, diffusion des résultats, réponses apportées par l'établissement), travailler autour d'une charte LGBTQIA + (partenariats avec les associations locales ou nationales)	Améliorer l'accueil des étudiants
1. Favoriser le bien-être 1.3 Contribuer au bon environnement d'études et de vie sur les campus	Réaliser une cartographie des lieux de restauration, travailler sur les rythmes universitaire, AMAP, travailler avec le CROUS et SSE autour de l'alimentation et des coûts	Améliorer l'accueil des étudiants

N° axe de travail SDVEC	Thématique des projets à développer dans le cadre du programme CVEC 2024	Thématique CVEC principale
1.3.1 Rendre meilleures les conditions de restauration		
1. Favoriser le bien-être 1.3 Contribuer au bon environnement d'études et de vie sur les campus **1.3.2 Travailler étroitement avec les acteurs en charge du logement**	Participer au GT OTLE (territoire) et être force de proposition, être relai d'informations sur le logement dans les 3 villes, réfléchir aux nouveaux modes d'habiter, proposer de nouveaux modèles immobiliers (CROUS et Université)	Améliorer l'accueil des étudiants
1. Favoriser le bien-être 1.3 Contribuer au bon environnement d'études et de vie sur les campus **1.3.3 Accompagner les nouvelles mobilités**	Déployer le plan de déplacements et de promotion des mobilités douces, prendre en compte de l'impact carbone, travailler sur la question de l'accès aux campus distants	Améliorer l'accueil des étudiants
2. Créer les conditions de bien vivre ensemble 2.1 Redonner du temps pour être ensemble **2.1.1 Mener un travail sur l'articulation de tous les rythmes étudiants**	Travailler sur les emplois du temps et les rythmes étudiants (redonner du temps à l'engagement)	Améliorer l'accueil des étudiants
2. Créer les conditions de bien vivre ensemble 2.1 Redonner du temps pour être ensemble **2.1.2 Être attentif aux temps forts jalonnant la vie des campus**	Organiser des temps forts de fin d'année, de rentrée, rendez-vous réguliers pour jalonner l'année	Améliorer l'accueil des étudiants
2. Créer les conditions de bien vivre ensemble 2.2 Réinventer des lieux qui nous réunissent **2.2.1 Imaginer des lieux ressources sur les campus pour répondre aux besoins des étudiants**	Imaginer et aménager des lieux ressources (ex. cellules CARE *nom sous réserve*), faire de la Halle 6 un lieu de vie de campus au coeur de l'Ile, faciliter l'accès aux tiers-lieux (lieux ouverts)	Améliorer l'accueil des étudiants
2. Créer les conditions de bien vivre ensemble 2.2 Réinventer des lieux qui nous réunissent **2.2.2 Repenser l'usage des espaces avec et pour les étudiants et les personnels**	Développer les espaces de détente, aménager les espaces intérieurs et extérieurs, travailler sur l'articulation entre la notion de « campus virtuel » et l'accueil physique sur les campus (étudiants internationaux notamment, avec le développement du dispositif Univ Buddy), s'adapter aux usages et transformations pédagogiques	Améliorer l'accueil des étudiants
2. Créer les conditions de bien vivre ensemble 2.2 Réinventer des lieux qui nous réunissent **2.2.3 Promouvoir le cadre naturel de nos campus**	Faire essaimer le modèle « Campus Vert », développer des ballades autour de l'agriculture urbaine et de la biodiversité	Améliorer l'accueil des étudiants
2. Créer les conditions de bien vivre ensemble 2.3 Pratiquer pour mieux se connaître	Développer l'accès à la culture (infrastructures par exemple TU, prêt d'objets, pratiques autonomes) et les premières expériences, favoriser les interactions arts et sciences, valoriser les actions associatives, rendre plus	Faire vivre l'art et la culture

N° axe de travail SDVEC	Thématique des projets à développer dans le cadre du programme CVEC 2024	Thématique CVEC principale
2.3.1 Porter une politique culturelle favorisant le lien entre les cultures et les populations	visible l'Université Permanente, faire science avec et pour la société (actions en BU)	
2. Créer les conditions de bien vivre ensemble 2.3 Pratiquer pour mieux se connaître **2.3.2 Soutenir une politique sportive pour toutes et tous**	Rénover et faire évoluer les infrastructures sportives (pratiques libres), organiser des événements dans le sillage des JO favorisant l'appartenance (Olympiades), valoriser l'offre sportive sur les campus et encourager les découvertes, proposer plus d'intégration de la pratique sportive dans les UEDS, soutenir la pratique en compétition universitaire	Développer la pratique sportive des étudiants
2. Créer les conditions de bien vivre ensemble 2.3 Pratiquer pour mieux se connaître **2.3.3 Faire converger l'ensemble des actions vers la création d'un sentiment d'appartenance (réseau alumni)**	Créer une feuille de route sentiment d'appartenance, définir les enjeux liés aux réussites, définir des actions	Améliorer l'accueil des étudiants
3. Faciliter et valoriser l'engagement 3.1 Reconnaître les multiples formes d'engagement **3.1.1 Informer pour donner envie de s'engager**	Valoriser les trajectoires des étudiants engagés (« Talents de Nantes Université »), favoriser l'engagement social et sociétal (AAP)	Améliorer l'accueil des étudiants
3. Faciliter et valoriser l'engagement 3.1 Reconnaître les multiples formes d'engagement **3.1.2 Reconnaitre l'engagement et les différents statuts**	Développer un dispositif de reconnaissance de l'engagement et de sa validation, outil de suivi de l'engagement	Améliorer l'accueil des étudiants
3. Faciliter et valoriser l'engagement 3.1 Reconnaître les multiples formes d'engagement **3.1.3 Renforcer certains statuts d'étudiants engagés**	Identifier certains statuts en lien avec le projet d'établissement (étudiant élu avec organisation d'assises thématiques par exemple en CVE, sportif de haut niveau, étudiant aidant, etc.)	Améliorer l'accueil des étudiants
3. Faciliter et valoriser l'engagement 3.2 Soutenir les initiatives **3.2.1 Mise en place d'un budget participatif à l'échelle polaire**	Mettre en place les modalités d'un budget participatif	A déterminer pour chaque projet mis en place à la suite du BPE
3. Faciliter et valoriser l'engagement 3.2 Soutenir les initiatives **3.2.2 Accompagner la vie associative**	Cartographier les espaces et locaux, formation et accompagnement des associations (label « Asso Nantes U. responsable)	Améliorer l'accueil des étudiants
3. Faciliter et valoriser l'engagement 3.2 Soutenir les initiatives **3.2.3 Être un acteur inspirant des transitions pour contribuer à une « Fabrique de nos villes » durable**	Mettre en place des actions de formation et sensibilisation aux enjeux de transition écologique, développement du Lab Citoyen, être acteur de la « Fabrique de nos villes » pour les campus de demain en dialogue avec les acteurs publics	Améliorer l'accueil des étudiants

Répartition 2025 de la CVEC

Estimation de la CVEC 2025 (sur la base prudentielle de 67€/étudiant) : **2 500 000 €**

Le périmètre de la CVEC présente 5 grands domaines afin de mieux répondre aux enjeux transversaux de soutien à la vie étudiante et de campus, et aux dynamiques polaires :

- PREVENTION ET SOIN AU SERVICE DE LA SANTE DES ETUDIANTS
- FAVORISER L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES ETUDIANTS
- DEVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE DES ETUDIANTS
- FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE
- AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS (DD inclus)

Les différentes enveloppes de répartition de la CVEC 2025 sont les suivantes :

- **Projets Vie étudiante et de campus approuvés par la CSCVEC : 1 056 358 €**
    - Une enveloppe de 290 358 € pour les projets relevant du fonctionnement
    - Une enveloppe de 66 000 € pour les projets relevant du FSDIE social*
    - Une enveloppe de 700 000 € pour les projets relevant de l'investissement
- **Projets Vie étudiante et de campus pour lesquels la CSCVEC effectue un suivi :**
    - Pass numérique : 140 000 € (FSDIE social*)
    - FSDIE (commissions FSDIE, conventions annuelles…) : 250 000 €
    - Enveloppes CVEC polaires : 68 642 €
    - Investissements pluriannuels (projets votés en CSCVEC antérieures) dont :
        - 385 000 € pour les travaux de rénovation du TU (Campus Tertre)
        - 388 693,01 € pour la rénovation des espaces de vie étudiante du bâtiment IRESTE (Campus Chantrerie)
- Le montant restant de la CVEC est consacré à la **participation au financement des directions et services universitaires relevant de la vie étudiante et de campus** (SSE, SUAPS, DCI, DFRU-SVE).

**Le FSDIE social (206 000 €) est une sous-enveloppe du FSDIE global de l'établissement (456 000 €)*